

Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire

le 22 juillet 2021

Washington : Le 21 juillet 2021, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire ^[1].

La Côte d'Ivoire a fait preuve d'une forte résilience face à la pandémie. Même si la croissance économique devrait être inférieure de quelque 4½ % par rapport aux prévisions pré-COVID-19, elle est toutefois estimée à 2 % pour 2020, ce qui classe le pays parmi les pays pré émergents d'Afrique subsaharienne les plus performants. Ces résultats ainsi que la résilience de l'économie ont été portés par la solidité des paramètres fondamentaux d'avant la crise, la rapidité des mesures prises par les autorités face à la pandémie, une relativement faible dépendance à l'égard des secteurs qui en général ont été les plus gravement touchés ailleurs, ainsi que par le soutien de la communauté internationale, notamment du FMI.

L'économie devrait renouer avec une trajectoire de forte croissance, sous réserve d'un recul de la pandémie. Le rebond de l'activité qui a débuté au second semestre de 2020 reste solide et la croissance est projetée à 6 % pour 2021, grâce à une reprise des exportations et des investissements à mesure que s'apaisent les vents contraires de la pandémie, et malgré les pénuries d'électricité à court terme. L'inflation connaît une hausse provisoire, également portée par les ruptures d'approvisionnement dues à la pandémie et par les pénuries d'électricité. Les autorités maintiennent leurs mesures de soutien économique et social et redoublent d'efforts pour obtenir des vaccins et assurer leur distribution. La croissance continue du stock de capital, ancrée dans l'ambitieux projet de plan national de développement, la solide consommation intérieure et la poursuite du programme de réformes en cours devraient maintenir la croissance autour de 6-6½ % au cours de la période 2021-26, et ce malgré un assainissement progressif des finances publiques.

Le déficit budgétaire a atteint 5,6% du PIB en 2020, car les autorités ont à juste titre augmenté les dépenses pour venir en aide aux entreprises et aux ménages touchés par la pandémie. La dette publique, garanties comprises, a augmenté à 49,8 % du PIB. Le déficit des transactions courantes devrait s'être creusé pour atteindre 3,5 % du PIB en 2020, en raison essentiellement du repli de la demande mondiale.

Des risques de détérioration persistent. La pandémie pourrait s'avérer plus difficile à endiguer en raison de nouveaux variants ou d'un déploiement de la vaccination très lent, qui affaibliraient la reprise mondiale. Une forte hausse des primes de risque mondiales pourrait compliquer l'accès aux marchés internationaux. Sur le plan intérieur, une éventuelle prolongation des pénuries d'énergie et des retards dans les réformes pourraient saper la confiance et freiner l'investissement privé, tandis que les indicateurs d'endettement pourraient se fragiliser si l'augmentation des recettes ne se concrétisait toujours pas. La situation sécuritaire à la frontière nord pourrait se détériorer. Du côté positif, la mise en œuvre d'un solide programme de réformes, à définir dans le cadre du prochain plan national de développement, continuerait de stimuler la croissance et l'investissement.

É valuation par le conseil d'administration ^[2]

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils saluent la forte résilience de l'économie ivoirienne, due à la rapidité des mesures prises par les autorités face à la pandémie de COVID-19, à une décennie de politiques macroéconomiques avisées, ainsi qu'au soutien de la communauté internationale, notamment du FMI. La croissance devrait se rétablir en 2021 et les perspectives à moyen terme sont favorables, sous réserve d'incertitudes et de risques extérieurs. Les administrateurs insistent sur l'importance de maintenir les mesures de soutien jusqu'à ce que la reprise soit solidement installée, tout en préservant la viabilité de la dette et en encourageant la transformation de l'économie.

Les administrateurs reconnaissent qu'il convient d'assouplir l'orientation budgétaire en 2021 pour tenir compte des investissements supplémentaires et des dépenses de sécurité. Ils recommandent aux autorités de revenir dès que possible à l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA. Ils soulignent qu'il est urgent d'accroître considérablement les recettes intérieures pour créer l'espace budgétaire indispensable aux dépenses productives et sociales, en rationalisant les dépenses fiscales, en élargissant l'assiette de l'impôt et en renforçant l'administration fiscale. Les administrateurs encouragent à continuer les efforts pour renforcer la gestion des finances publiques, favoriser la transformation numérique et améliorer la transparence budgétaire. Des efforts complémentaires s'imposent aussi pour améliorer les dispositifs de protection sociale en mettant en place des politiques sociales volontaristes.

Les administrateurs prennent note de la résilience du secteur financier, à laquelle ont contribué les mesures prises par la banque centrale régionale. Ils soulignent qu'il est indispensable de maintenir la stabilité financière, en particulier lors du retrait des mesures de soutien, ce qui nécessite la poursuite d'une surveillance rigoureuse du secteur financier et une rapide restructuration des banques publiques.

Les administrateurs saluent l'élaboration d'un nouveau plan national de développement ambitieux, qui vise à favoriser une croissance inclusive, la transformation structurelle de l'économie et le développement du secteur privé. Ils soulignent qu'il est important de promouvoir la bonne gouvernance et d'améliorer le climat des affaires, notamment en adoptant rapidement la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Les autres mesures prioritaires consistent notamment à favoriser l'inclusion financière, à accroître l'efficacité des marchés du travail dans le but de faciliter la formalisation de l'économie et à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Les administrateurs conviennent que la capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI reste satisfaisante. Notant le risque modéré de surendettement avec un espace limité pour absorber les chocs, ils soulignent qu'il importe de reconstituer des marges de manœuvre budgétaires, de poursuivre une stratégie d'endettement prudente et de faire avancer les réformes visant à développer les marchés financiers régionaux.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire devraient avoir lieu selon le cycle habituel de 12 mois.

Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques (2018-22)

Population (2020): 26,9 millions	Indice de Gini (2015) : 41,5
----------------------------------	---------------------------------

PIB par habitant (2020) : 2 278 dollars	Espérance de vie : 58 ans
---	------------------------------

Pourcentage de la population en-dessous du seuil de pauvreté (2018) : 39,5%	Taux d'alphabétisme : 47,2%
---	--------------------------------

2018	2019	2020	2021	2022
------	------	------	------	------

Proj.

Production

Croissance du PIB réel (en %)	6,9	6,2	2,0	6,0	6,5
-------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Prix

Inflation (en %)	0,4	0,8	2,4	2,5	2,2
------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Finances de l'administration centrale

Recettes et dons (en % du PIB)	14,8	15,0	15,0	14,7	15,3
--------------------------------	------	------	------	------	------

Dépenses (en % du PIB)	17,7	17,3	20,6	20,3	19,9
------------------------	------	------	------	------	------

Solde budgétaire (en % du PIB)	-2,9	-2,3	-5,6	-5,6	-4,7
--------------------------------	------	------	------	------	------

Dette publique ^{1/} (en % du PIB)	36,0	38,8	47,7	49,4	50,5
--	------	------	------	------	------

Monnaie et crédit

Monnaie au sens large (variation en %)	13,5	11,0	21,4	7,9	8,2
--	------	------	------	-----	-----

Balance des paiements

Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-3,9	-2,3	-3,5	-4,3	-4,2
---	------	------	------	------	------

IDE (en % du PIB)	0,8	1,3	1,0	1,1	1,2
-------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Réserves de l'UEMOA (en mois d'importations)	4,3	4,6	...	...	...
--	-----	-----	-----	-----	-----

Dette extérieure ^{1/} (en % du PIB)	23,2	25,5	30,0	31,2	30,9
--	------	------	------	------	------

Taux de change

Taux de change effectif réel (variation en %)	2,2	-4,0	5,2	...	...
---	-----	------	-----	-----	-----

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations des services du FMI ; Banque mondiale.

^{1/} N'inclut pas les garanties au titre de la dette.

[1] Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

[2] À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les vues des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse suivante

: <https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: ANDREW KANYEGIRIE

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100

COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG